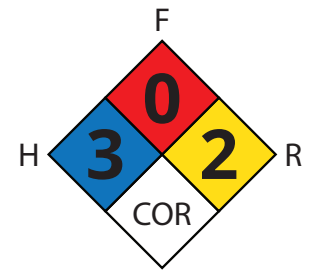




Fullriver Battery
Batterie au plomb-acide régulé par soupape (VRLA)

Classe de danger



Fiche de données de sécurité

Section 1 - PRODUITS CHIMIQUES ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom du produit: Batterie au plomb-acide scellée et étanche avec soupape régulée	Utilisation du produit: Batterie de stockage électrique
Nom du fabricant: Fullriver Battery Manufacture Co. Ltd.	Téléphone: 800-522-8191 (sans frais) 805-484-7900 (International)
Adresse: P.O. Box 511475, Taishi Industrial Area, Yuwotou Town, Panyu Zone, Guangzhou, China 3823 Mission Oaks Blvd, Suite A, Camarillo, CA 93012, U.S.A.	Date de révision: Le 24 juin 2022
Responsable de la préparation: Aaron Plew, directeur de la gestion des produits	

Nom commun: (utilisé sur l'étiquette) Batterie au plomb-acide scellée et avec soupape régulée
(Noms commerciaux et synonymes) VRB, VRLA, SLAB, Plomb acide recombinant : Série RG, D8565

Section 2 - IDENTIFICATION DES RISQUES

Classification SGH:

Santé		Environmental		Physique
Toxicité aiguë (orale, cutanée, par inhalation)	Catégorie 4	Aquatique	CChronique 1	Produit chimique explosif, Division 1.3
Corrosion/irritation de la peau	Catégorie 1A	Aquatique	Aiguë 1	
Dommages aux yeux	Catégorie 1			
Reproduction	Catégorie 1A			
Cancérogénicité (plomb)	Catégorie 1B			
Cancérogénicité (brouillard acide)	Catégorie 1B			
Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)	Catégorie 2			

Étiquette SGH:

Santé	Environnemental	Physique
<p>Mentions de danger DANGER! <u>Conditions normales de fonctionnement</u> • Peut nuire à la fertilité du fœtus s'il est ingéré ou inhalé. • Peut causer le cancer si ingéré ou inhalé. • Provoque des dommages au système nerveux central, au sang et aux reins par une exposition prolongée ou répétée.</p> <p><u>Conditions anormales (bris de boîtier ou surcharge extrême)</u> • Provoque des brûlures cutanées graves et des lésions oculaires graves. • Peut former un mélange air/gaz explosif pendant la charge. • Gaz extrêmement inflammable (hydrogène) • Risque d'explosion, d'incendie, de souffle ou de projection.</p>	<p>Mises en garde • Se laver à fond après la manipulation. • Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. • Porter des gants/vêtements de protection et un appareil qui protège les yeux/le visage. • Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, la brume, les vapeurs et les aérosols. • Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des endroits bien aérés. • Provoque des irritations cutanées et des lésions oculaires graves. • Le contact avec les composants internes peut causer une irritation ou des brûlures graves. • Éviter le contact avec l'acide interne. • Irritation des yeux, des voies respiratoires et de la peau.</p>	

Section 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

C.A.S.	Principaux composants dangereux (nom chimique et nom commun)	Catégorie de danger	% Poids	ACGIH TLV	OSHA PEL / TWA
7439-92-1	Plomb/Oxyde de plomb (Litharge)/Sulfate de plomb	Aiguë-Chronique	60-70	0.05 mg/m ³	0.05 mg/m ³
7440-70-2	Calcium	Réactif	< 0.15	Non établi	Non établi
7440-31-5	Étain	Chronique	< 1	2	2
7664-93-9	Acide sulfurique (électrolyte de batterie)	Oxydant réactif/Aiguë-Chronique	10-15	1.0	1.0

Note: Les PEL pour les états individuels peuvent différer des PEL de l'OSHA. Renseignez-vous auprès des autorités locales pour connaître les PEL d'état applicables.

OSHA - Occupational Safety and Health Administration
ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists
NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Section 4 - PREMIERS SOINS

Procédures d'urgence et de premiers soins	Acide sulfurique	Plomb
Inhalation	Transporter la victime vers un endroit aéré, puis lui administrer de l'oxygène médical et la réanimation cardio-respiratoire si nécessaire. Obtenir des soins médicaux.	Éloigner de la zone exposée, gargariser, se laver le nez et les lèvres et obtenir des soins médicaux.
Ingestion	NE PAS faire vomir. S'il est conscient, il boit de grandes quantités d'eau. Obtenir des soins médicaux. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.	Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec la peau	Rincer la zone touchée avec de grandes quantités d'eau pendant 15 minutes. Enlevez les vêtements contaminés et consultez un médecin si nécessaire.	Laver immédiatement à l'eau et au savon.
Contact avec les yeux	Tenir les paupières ouvertes et rincer immédiatement à grande eau. Obtenir des soins médicaux.	Tenir les paupières ouvertes et rincer immédiatement à grande eau. Obtenir des soins médicaux.

Section 5 - MESURES POUR LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point : Non applicable	Limites d'inflammabilité dans l'air % en volume : <i>Sans objet</i>	Moyens d'extinction - Classe ABC, CO ₂ , Halon. Ne pas utiliser directement le dioxyde de carbone sur les cellules. Éviter de respirer les vapeurs.	Auto-inflammation 675° (polypropylène) température
Procédures de lutte contre l'incendie	Les batteries au plomb/acide ne brûlent pas ou ne brûlent pas avec difficulté. Ne pas utiliser d'eau sur les feux où il y a du métal en fusion. Éteindre le feu avec un agent approprié pour les matériaux combustibles environnants. Refroidir l'extérieur de la batterie en cas d'exposition au feu pour éviter la rupture. Le brouillard et les vapeurs acides générés par la chaleur ou le feu sont corrosifs. Utiliser un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH (SCBA) et un équipement de protection complet fonctionnant en mode pression.		
Produits inflammables dangereux	En fonctionnement normal, de petites quantités d'hydrogène gazeux hautement inflammable peuvent être générées pendant la charge et le fonctionnement des batteries. Évitez les flammes nues, les étincelles et autres sources d'inflammation près des batteries.		
Risques inhabituels d'incendie et d'explosion	Des vapeurs d'acide sulfurique sont générées en cas de surcharge et de défaillance du boîtier en polypropylène. Utiliser une ventilation adéquate. Évitez les flammes nues, les étincelles et autres sources d'inflammation près des batteries. Suivez attentivement les instructions du fabricant pour l'installation et l'entretien. Ne laissez pas des objets métalliques entrer en contact simultanément avec les bornes négatives et positive d'une batterie, car un court-circuit provoquerait un flux de courant élevé, de la chaleur et un risque d'incendie.		

Section 6 - MESURES DE DIFFUSION ACCIDENTELLE

Procédures de nettoyage: Éviter tout contact avec les matières déversées. Contenir le déversement, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès. Limiter l'accès au site aux intervenants d'urgence. Neutraliser avec du bicarbonate de sodium, du carbonate de soude, de la chaux ou tout autre agent neutralisant. Placer la batterie dans un contenant approprié en vue de son élimination. Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales. Le bicarbonate de sodium, le carbonate de soude, le sable, la chaux ou tout autre agent neutralisant devraient être conservés sur place pour la décontamination des déversements.

Précautions personnelles: Tabliers, bottes et vêtements de protection résistant aux acides. Lunettes de sécurité homologuées ANSI avec écrans latéraux et faciaux recommandés.

Précautions environnementales: Le plomb (et ses composés) et l'acide sulfurique peuvent constituer une grave menace et la contamination de l'eau, du sol et de l'air doit être évitée.

Section 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre lors de la manutention et de l'entreposage	Entreposer à l'écart des matières réactives, des flammes nues et des sources d'inflammation telles que définies à la section 10 - Données sur la stabilité et la réactivité. Entreposez les batteries dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Les batteries doivent être entreposées sous le toit pour se protéger contre les intempéries. Éviter d'endommager les contenants. Ne laissez pas les bornes positive et négative entrer en contact l'une avec l'autre, sinon un court-circuit provoquerait un flux de courant élevé, créant une chaleur élevée et la possibilité d'un incendie.
Précautions à prendre pendant la charge	Utilisez les tensions appropriées pendant la charge (voir la documentation de la batterie). N'utilisez jamais une batterie dont la capacité nominale est inférieure à 80 % et ne "démarrez jamais" un appareil dont la batterie est "déchargée" (à plat). Retirez toujours une batterie "morte" de votre appareil et effectuez un test de capacité pour vérifier la navigabilité. Ne chargez qu'à potentiel constant (tension). Pour une durée de vie optimale, la tension de charge de la batterie doit être ajustée en fonction de la température de fonctionnement de la batterie.
Autres précautions	UNE BONNE HYGIÈNE PERSONNELLE ET DE BONNES PRATIQUES DE TRAVAIL SONT OBLIGATOIRES. S'abstenir de manger, de boire ou de fumer dans les lieux de travail. Se laver soigneusement les mains, le visage, le cou et les bras avant de manger, boire ou fumer. Les vêtements et l'équipement de travail devraient demeurer dans les endroits désignés comme étant contaminés au plomb et ne jamais être emportés à la maison ou lavés avec des vêtements personnels. Laver les vêtements souillés, les vêtements de travail et l'équipement avant de les réutiliser.

Section 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Protection respiratoire	Aucun requis dans des conditions normales. Un respirateur approuvé NIOSH est requis lorsque la PEL est dépassée ou lorsque l'employé éprouve une irritation respiratoire.
Ventilation	Stockez et manipulez dans un endroit sec et ventilé. Si une ventilation mécanique est utilisée, les composants doivent être résistants aux acides.
Protection de la peau	Porter des gants en caoutchouc ou en plastique résistant aux acides. En cas d'exposition grave ou d'urgence, porter des vêtements, des gants et des bottes résistant aux acides.
Protection des yeux	Lunettes de sécurité homologuées ANSI avec écran facial latéral recommandé.
Autre protection	Bain d'urgence et bain oculaire. Tablier et écran facial imperméables aux produits chimiques recommandés lorsque vous ajoutez de l'eau ou de l'électrolyte à l'appareil piles (non requises pour les piles scellées, non renversables).

Section 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition :	Non applicable
Pression de vapeur :	Non applicable
Densité spécifique :	1.250 - 1.320
pH :	< 2
Point de fusion :	320° F (polypropylène)
Pourcentage Volatile par volume :	Non applicable
Densité de vapeur (hydrogène) :	0,069 (air =1)
Densité de vapeur (électrolyte) :	3,4 @ STP (air = 1)
Taux d'évaporation :	Non applicable
Solubilité dans l'eau :	100% soluble (électrolyte)
Réactivité dans l'eau :	Électrolyte - réactif avec l'eau (1)
Apparence et odeur :	Batterie : Copolymère polypropylène ; peut être contenu dans une enveloppe extérieure en aluminium ou en acier. Boîtier avec bornes métalliques. Du plomb : Gris, métallisé, solide, brun/gris oxyde Électrolyte : Matériau de mat de verre absorbant les liquides, inodore et inodore Aucune odeur apparente

Section 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable
Conditions à éviter	Évitez de surcharger et de fumer, les étincelles près de la surface de la batterie. Les cas à haute température se décomposent à > 320° F
Incompatibilité (matériaux à éviter)	Étincelles, flammes nues, tenir la batterie éloignée des oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	La combustion peut produire du dioxyde de soufre, du monoxyde de carbone, du trioxyde de soufre, du sulfure d'hydrogène et du brouillard d'acide sulfurique.
Polymérisation dangereuse	Aucune polymérisation dangereuse n'a été signalée.

Section 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Plomb	Acide sulfurique
<p>Le plomb figure sur la liste des substances cancérigènes 2B, probablement cancérigènes pour les animaux, autres que les humains à des doses extrêmes. Les composés de plomb (qui ne sont pas du plomb pur) sont classés comme potentiellement toxiques pour la reproduction et peuvent causer du tort à l'enfant à naître.</p> <p>Les principales voies d'exposition au plomb sont l'ingestion et l'inhalation de poussières et de fumées.</p> <p>INHALATION/INGESTION AIGÜE: L'exposition au plomb et à ses composés peut causer : maux de tête, nausées, vomissements, spasmes abdominaux, fatigue, troubles du sommeil, perte de poids, anémie, douleur dans les jambes, les bras et les articulations et lésions rénales.</p> <p>INHALATION/INGESTION CHRONIQUE: L'exposition prolongée au plomb et à ses composés peut produire bon nombre des symptômes d'une exposition à court terme et peut aussi causer des dommages au système nerveux central, des troubles gastro-intestinaux, de l'anémie et un abaissement du poignet. Les symptômes de dommages au système nerveux central peuvent inclure : fatigue, maux de tête, tremblements, hypertension, hallucinations, convulsions et délire. Le dysfonctionnement rénal et les blessures possibles ont également été associés à l'intoxication saturnine chronique. La surexposition chronique au plomb a été mise en cause comme agent causal de l'altération de la capacité de reproduction des hommes et des femmes. Les femmes enceintes devraient être protégées contre une exposition excessive. Le plomb peut traverser la barrière placentaire et l'enfant à naître peut souffrir de dommages neurologiques ou de problèmes de développement.</p>	<p>Le Centre Interne de Recherche sur le Cancer (CIRC) a classé le "brouillard inorganique épais contenant de l'acide sulfurique" comme cancérigène de catégorie 1 : une substance qui est carcinogène pour les humains. Un brouillard d'acide sulfurique inorganique n'est pas généré lors d'une utilisation normale.</p> <p>Une exposition nocive à l'acide sulfurique peut se produire par toutes les voies d'entrée.</p> <p>AIGÜE: Irritation, brûlures et ulcérations graves. Peut aussi causer la cécité.</p>

Section 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Destin environnemental:

Le plomb est une substance persistante dans le sol et les sédiments. Dans la plupart des eaux de surface et des eaux souterraines, le plomb forme des composés avec des anions tels que des hydroxydes, des carbonates, des sulfates et des phosphates, puis se précipite hors de l'eau. La mobilité du plomb métallique entre les compartiments écologiques est lente. La plus grande partie du plomb est fortement retenue dans le sol, d'où une faible mobilité. Le plomb peut être immobilisé par échange d'ions avec des oxydes hydriques, des argiles ou par chélation avec des acides humiques ou fulviques dans le sol. Plomb (phase dissoute) est bioaccumulée par les plantes et les animaux, aquatiques et terrestres.

Toxicité aquatique:

Acide sulfurique : CL50 sur 24 heures, poissons d'eau douce (Brachydanio rerio) : 82 mg/L, CMEQ sur 96 heures, poissons d'eau douce (Cyprinus carpio) : 22 mg/L
Plomb : CL50 sur 48 heures (modélisée pour les invertébrés aquatiques) : < 1 mg/L, d'après les données sur les lingots de plomb

Informations complémentaires: Composés organiques volatils (COV) : 0 % (en volume)

Section 13 - CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Les batteries Fullriver sont recyclables à 100 % par toute opération de récupération autorisée. Parce que ces batteries contiennent du plomb, de l'acide sulfurique et d'autres matières dangereuses, ils ne doivent jamais être jetés à la poubelle ou dans un site d'enfouissement. De petites quantités peuvent être transportées vers des installations locales de gestion des déchets ménagers dangereux, qui sont autorisés à les traiter. Pour obtenir de l'aide, veuillez appeler Fullriver Battery au (800) 522-8191 ou utiliser l'un des liens suivants :

http://www.ehso.com/find_a_recycling_center.php
<http://www.ehso.com/ehshome/batteries.php>

Section 14 - INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

Toutes les batteries Fullriver AGM sont des batteries au plomb-acide à soupapes réglées (VRLA). Les batteries VRLA de Fullriver sont soumises aux vibrations, à la pression différentielle et à l'écoulement libre de l'acide. Les essais effectués conformément à l'article 49 CFR 173.159.a, l'essai différentiel de vibration et de pression conformément à l'instruction d'emballage IATA 872, se conforment aux dispositions spéciales IATA A48, A67 et A183, et IMDG Dispositions spéciales 238.1 et 238.2. Les batteries sont emballées de manière sûre, protégées contre les courts-circuits et étiquetées "Non-Spillable" (Non déversable). Batteries VRLA de Fullriver sont exemptés du Règlement sur les matières dangereuses du DOT, du Règlement sur les marchandises dangereuses de l'IATA et du Code IMDG.

US DOT:

Exemptées des exigences parce que les batteries ont satisfait le test de performance de vibration et de pression différentielle, et à l'essai de rupture de boîtier pour les batteries non renversables.

IMO:

Exemptées des exigences parce que les batteries ont satisfait le test de performance de vibration et de pression différentielle, et l'essai de rupture de boîtier pour les batteries non renversables. Lors de l'emballage pour le transport, les bornes sont protégées contre les courts-circuits.

IATA:

Exemptées des exigences parce que les batteries ont satisfait le test de performance de vibration et de pression différentielle, et l'essai de rupture de boîtier pour les batteries non renversables. Lors de l'emballage pour le transport, les bornes sont protégées contre les courts-circuits. Les mots "Non restreint" et les numéros des dispositions spéciales doivent être inclus dans la description de la substance sur la lettre de transport aérien, comme l'exige l'article 8.2.6. lorsque la lettre de transport aérien est émise.

Section 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Norme de communication des dangers aux États-Unis: Plomb - OUI
Acide sulfurique - OUI

Ingrédients répertoriés dans l'inventaire du TSCA: OUI

Section CERCLA 304 Substances dangereuses: Plomb - OUI RQ : N/A*
Acide sulfurique - OUI QR : 1 000 livres

RQ : La déclaration n'est pas requise lorsque le diamètre des pièces de métal solide rejetées est égal ou supérieur à 100 µm (micromètres).

Section EPCRA 302 Substance extrêmement dangereuse: Acide sulfurique - OUI

Section EPCRA 313 inventaire des rejets toxiques: Plomb - N° CAS 7439-92-1
Acide sulfurique - N° CAS 7664-93-9

Réglementations des États (États-Unis):

Proposition 65 de la Californie : Ce produit contient du plomb, des composés de plomb et d'autres produits chimiques reconnus par l'État comme étant cancérigènes et nocifs pour la reproduction:
Plomb (numéro CAS 7439-92-1)

Règlement Intérieur:

Distribution au Québec conformément aux paragraphes 24(1) et 24(2) du Règlement sur les produits contrôlés (RPC).
Distribution dans l'UE conformément aux directives applicables à l'utilisation, l'importation/exportation du produit tel que vendu.

Section 16 - AUTRES INFORMATIONS

L'information ci-dessus est jugée exacte et représente la meilleure information dont nous disposons actuellement. Toutefois, Fullriver Battery n'offre aucune garantie de qualité marchande ni aucune autre garantie, expresse ou implicite, à l'égard de cette information, et nous n'assumons aucune responsabilité découlant de son utilisation. Les utilisateurs devraient faire leur propre enquête pour déterminer si l'information convient à leurs fins particulières. Bien que des précautions raisonnables aient été prises dans la préparation des données contenues dans le présent document, elles ne sont offertes qu'à titre d'information, d'examen et d'enquête. Cette fiche de données de sécurité fournit des directives pour la manipulation et l'utilisation en toute sécurité de ce produit ; elle ne donne pas et ne peut pas donner de conseils sur toutes les situations possibles, par conséquent, votre utilisation spécifique de ce produit devrait être évaluée pour déterminer si des précautions supplémentaires sont nécessaires.

Les données / informations contenues dans ce document ont été examinées et approuvées pour publication générale, car ce document ne contient aucune information contrôlée par l'exportation.